



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Caen, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À

CAEN





L'ARRIVÉE À CAEN /

◆ Un accueil multi-services pour les étudiants étrangers inscrits à l'Université de Caen Normandie (UNICAEN)

Le Carré international d'UNICAEN est chargé de mettre en œuvre l'accueil de ses étudiants internationaux.

Le Carré international propose tout au long de l'année :

- un espace dédié à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux – espace AAPI (inscriptions, titres de séjours, prestations sociales, comptes bancaires, aide à l'hébergement, activités loisir et découverte culturelle) ;
- une préparation aux études universitaires en langue française ;
- une approche culturelle (excursions et visites, parrainages, soirées thématiques) ;
- un diplôme passerelle pour faciliter la reprise d'études des étudiants en exil (DUPEX) ;
- un dispositif de parrainage en partenariat avec l'association ESN Caen : caen@ixesn.fr

Adresse :

Université de Caen Normandie, Maison des langues et de l'international, Campus 1, Bâtiment i (MLi), esplanade de la Paix, 14000 Caen.

Accueil libre, Espace AAPI, 2^e étage (Porte Li 242) : du lundi au vendredi, de 9h à 17h30.

Contact : intl.spi@unicaen.fr

ou 02 31 56 61 75 / 02 61 56 59 54.

Site bilingue :

<http://www.unicaen.fr/bienvenue>

Pour être au courant des dernières actualités, rejoignez le Groupe Facebook *Team Spirit* des étudiants internationaux de l'Université de Caen :

<https://www.facebook.com/groups/536585827239716>

◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur : <https://www.campusfrance.org> > [Etudiants](#) > [Ressources documentaires](#) > [Informations pratiques pour les étudiants](#) > [Dispositifs d'accueil des établissements](#)

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À CAEN /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• **Le Carré international** propose une aide dans la recherche de logement aux étudiants internationaux inscrits à l'Université de Caen Normandie. Son Pôle Publics Internationaux (SPI) vous aide et vous accompagne tout au long de votre séjour. Contactez l'équipe : intl.spi@unicaen.fr

• **Le CRIJ de Normandie** (Centre Régional d'Information Jeunesse) donne également des conseils pour se loger.

Adresse : CRIJ, 16 rue Neuve Saint-Jean, 14000 Caen.

Contact : 02 31 27 80 80 ou caen@crijnormandie.fr

Site : <http://www.crijnormandie.fr/>

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de jeunesse The People**, située en centre-ville.

Adresse : 15 avenue Victor Hugo, 14000 Caen.

Contact : 02 61 53 69 40.

Site : <https://www.thepeoplehostel.com/>

• **Autres types de résidences hôtelières :**

consultez le site de l'Office de Tourisme de Caen qui répertorie tous les modes d'hébergement : <https://www.caenlamer-tourisme.fr> > menu > séjourner& dormir > tous les hébergements

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **Normandie**.

Adresse : 23 avenue de Bruxelles, 14000 Caen.

Accueil général : du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 16h.

Contact : 02 31 56 63 00 (standard).

Service bourses et logement

- Permanences téléphoniques : de 9h à 17h au 02 30 08 02 14.

- Accueil : du lundi au jeudi, de 13h15 à 16h.

Site : <http://www.crous-caen.fr> > Logement

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• Les plateformes de logements privés

Quelques établissements, dont l'université de Caen Normandie, sont partenaires de Studapart, une plateforme spécialisée dans le logement privé pour étudiants :

<https://www.studapart.com/> > Rechercher par ville

> Découvrez toutes nos villes > Caen

D'autres résidences étudiantes, gérées par des organismes privés, sont aussi présentes à Caen.

Consultez par exemple les sites :

- <https://www.adele.org/>

- <https://www.immojeune.com/>

- <https://www.location-etudiant.fr/>

- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'université de Caen Normandie, contactez

le **Relais Handicap Santé** :

<http://vie-etudiante.unicaen.fr/> > Santé-Bien-être - Handicap

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

LES DÉPLACEMENTS À CAEN



Avant votre arrivée, consultez la fiche de l'Université de Caen qui vous guide selon votre provenance :

<http://international.unicaen.fr> > étudier à Caen > comment arriver à Caen



A Caen-la-mer, la carte **Twisto Atoumod** est un titre unique de transport, utilisable sur tout le réseau Twisto :

<https://www.nomadcar14.fr/fr/>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau Twisto, le service qui gère les déplacements à Caen : <https://www.twisto.fr/>



Pour des trajets dans la région, **prenez les trains régionaux en Normandie** : <https://www.ter.sncf.com/normandie>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, louez un vélo (traditionnel ou électrique) grâce à Twisto Vélo : <https://www.twisto.fr/> > Réseau Twisto > Nos mobilités > Twisto vélo



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : [https://www.campusfrance.org > s'organiser > CVEC](https://www.campusfrance.org/s'organiser/cvec)

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Caen.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à l'université de Caen Normandie qui dispose d'un Service de santé étudiante (SSE).

Adresse : SSE, Campus 1, 47 avenue de Bruxelles, 14000 Caen.

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Site : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/offre-de-sante-du-sse/>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

• **le CRIJ de Normandie** (Centre Régional d'Information Jeunesse) propose quelques pistes et met en ligne des petites annonces :

<http://www.crijnormandie.fr/>

• **le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr>

LES SORTIES À CAEN /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement d'accueil, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

Pour les étudiants d'UNICAEN, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large choix d'activités :

<http://vie-etudiante.unicaen.fr/> > Vie étudiante & culture > Sport > Activités proposées

À Caen, vous pouvez aussi trouver une activité (y compris nautique) parmi les nombreux équipements sportifs gérés par la Ville, en consultant le site : <https://caen.fr/sport>



PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

L'université de Caen Normandie dispose d'une vie étudiante associative et citoyenne riche et diversifiée, portée notamment par la Maison de l'étudiant.

Site : <https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-etudiante/>

À Caen, il existe des associations citoyennes qui mettent en relation les étudiants internationaux avec des familles locales :

- *Bienvenue à Caen* : bienvenueacaen@hotmail.com
- *France Etats-Unis* : <http://www.france-etatsunis.org/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Caen propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps : <http://caen.fr/> > Bouger, découvrir > Culture

Pour se distraire ou se cultiver, à Caen, on trouve :

- 2 cinémas multiplexes (tarifs étudiants, carte de fidélité) et 2 cinémas d'Art et d'Essai qui assurent des projections sur le campus 1 d'UNICAEN.

- 4 grands musées, dont le Mémorial de Caen, musée incontournable. (tarifs étudiants) :

<https://www.memorial-caen.fr/>

- 10 salles de spectacle, dont le Théâtre de Caen, reconstruit après la seconde guerre mondiale.

- une vingtaine de librairies : Caen est la ville des libraires !

- un réseau important de bibliothèques et médiathèques, réparties sur tout le territoire :

<http://bibliotheques.caenlamer.fr/>

• A Caen, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter :

- le grand quotidien régional, **Ouest-France** : <https://www.ouest-france.fr/> > **Communes** > **Caen**

- le quotidien **La Manche Libre** :

<https://www.lamanchelibre.fr/>

- le compte Facebook de **Liberté**, un hebdo caennais

- l'agenda de l'**Office de Tourisme de Caen** :

<https://www.caenlamer-tourisme.fr/> > **Événements**

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- Le Mémorial de Caen pour la paix et l'histoire, proche des plages du débarquement, un grand espace dédié à la bataille de Normandie et à la seconde guerre mondiale (tarif étudiant).
- Le château médiéval de Guillaume le Conquérant.
- L'Abbaye aux Hommes et l'Abbaye aux Dames, dernières demeures du Duc Guillaume et de son épouse Mathilde.
- Le musée de Normandie, un panorama de la vie des populations sur le territoire normand (tarif étudiant).
- Le musée des Beaux-Arts, situé dans l'enceinte du château de Caen, l'un des plus importants de France (tarif étudiant).
- Le quartier du Vaugueux, vieux quartier de Caen avec ses maisons à colombage et ses nombreux restaurants.
- La colline aux oiseaux, un espace vert de 17 hectares situé au nord de la ville.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.caenlamer-tourisme.fr/>





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MARS/AVRIL

- Le **Carnaval étudiant de Caen**, le plus grand carnaval étudiant d'Europe avec 30 000 participants.

AVRIL

- Festival Des Planches et des Vaches, rencontres et performances autour de la Bande Dessinée.

MAI

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Les Courants de la Liberté, événement sportif qui rassemble des milliers de coureurs.

JUILLET-AOÛT

- Le Festival Beaugard, festival de musiques actuelles.
- Eclat(s) de Rue, festival d'arts de la rue.
- Les Sables Animés, animations gratuites sur les plages autour de Caen pour découvrir activités nautiques et sports de plage.

SEPTEMBRE

- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

- **Forum Mondial Normandie pour la Paix**, organisé chaque année par la Région Normandie en parallèle des festivités de commémoration du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie (nombreuses activités et manifestations festives gratuites) : <https://www.normandie.fr/> > Les grands projets > Normandie pour la paix > Forum mondial Normandie pour la Paix.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires des universités.
- Les Boréales, festival mettant en valeur la culture des pays nordiques.



ÉCHANGER
& **PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

CAEN,
CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT DU
CALVADOS, l'un des
5 départements de la
Région Normandie

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE :

270 000 habitants

VILLE DE CAEN :

110 000 habitants,
dont la moitié a moins de 30 ans

**RÉGION
NORMANDIE,**

10^e RÉGION
D'ACCUEIL des
étudiants étrangers
en France
(10 000 étudiants
internationaux)

Université de Caen Normandie :



32 000

étudiants sur 6 sites et
11 campus universitaires

3 000 étudiants

internationaux de 112 nationalités,
40 Unités de recherche, 8 Écoles
doctorales



**CAEN, CLASSÉE 5^e (SUR 46) DES VILLES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON
VIVRE ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant), **AVEC DEUX BONS
SCORES POUR LA QUALITÉ DE SES FORMATIONS ET SON CADRE DE VIE**

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/normandie-462>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org